

Note de procédure aux Secrétaires de Clubs Année Lions 2022-2023

Nous vous remercions de vous conformer à ces indications dans l'intérêt même du Club, de ses membres et des structures de notre Association

TRES IMPORTANT

Le Site du DM 103 constitue la référence exclusive des effectifs des Clubs.

Lui seul fait foi de l'intronisation ou de la radiation d'un membre dans un Club Lions.

La mise à jour des effectifs doit se faire dans le mois courant

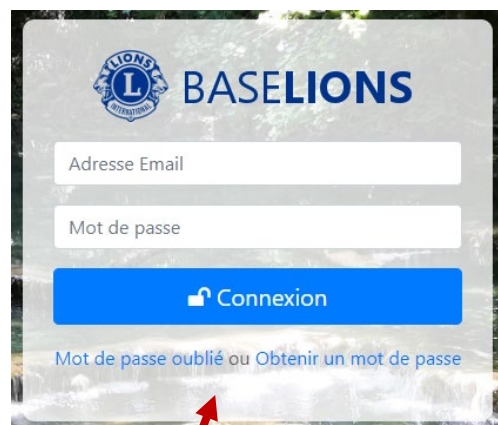
- au plus tard **avant le 28 de chaque mois**
- aucune modification ne peut être faite rétroactivement ou par anticipation.

Comment effectuer la mise à jour en ligne ?

1. **Connectez-vous au site du D.M. 103** : www.lions-france.org et cliquez sur « **Accès Membre** » (Menu haut du site).

2. **Identifiez-vous**

- Indiquez votre adresse Email et votre mot de passe , puis cliquez sur connexion.



3. **Page d'accueil de la Base de Données**

Cliquez sur le pavé : Gestion **du Club** puis sur **Rapport Mensuel d'Effectif**

4. **Rapport Mensuel d'Effectif**

- Effectuez les ajustements d'effectifs de votre Club (entrées, sorties et modifications de coordonnées)
- Si aucune correction n'est nécessaire pour le mois en cours, cliquez sur « **Pas de Modification** »

Vous ne connaissez pas votre mot de passe ?

Cliquez sur « **Mot de passe oublié** » ou « **obtenir un mot de passe** », puis *indiquez votre adresse courriel.*

Un lien pour la création d'un nouveau mot de passe vous sera alors **adressé automatiquement**